MANUEL D'UTILISATION

Rasoir électrique rechargeable & secteur

EP352

Français

Remarques importantes

- Veuillez lire attentivement cette notice avant utilisation et conservez-la soigneusement pour toute consultation ultérieure.
- Ne pas laver ce rasoir sous l'eau.

(fig.1)

- Veillez à ce que le rasoir et son cordon d'alimentation ne soient pas mouillés.

Charge

- Veillez à ce que l'appareil soit éteint avant de le mettre en charge.
- Ce produit doit être utilisé, chargé et rangé dans un environnement dont la température n'excède pas 5~35°C. Ne le mettez pas à charger en plein soleil ou à proximité d'un radiateur.

(fig.2)

- Vérifiez le voltage : 230V~ 50Hz
- Afin de garantir une meilleure longévité à votre appareil, débranchez le rasoir une fois qu'il est charge. Ne le mettez en charge que lorsqu'il est déchargé, ne laissez pas le rasoir branché en permanence.
- Insérez la fiche du cordon d'alimentation dans le rasoir puis branchez à la prise murale. Au moment de la charge, le témoin lumineux se mettra à clignoter.

(fig.3, 4)

- Le temps de charge est en moyenne de 8 heures. Une fois le rasoir complétement chargé, son autonomie est d'environ 60 minutes en utilisation normale de rasage.
- Ne jamais laisser le rasoir dans sa housse de rangement lors de la mise en charge.
- Après la charge, rangez soigneusement le cordon d'alimentation.
- Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un nouveau cordon d'alimentation du même type que l'original.

Rasage

- Appuyez sur le bouton de verrouillage et poussez le bouton on/off (marche/arrêt) vers le haut pour mettre le rasoir en fonctionnement.

(fig.5)

- Faites aller et venir le rasoir sur votre peau à contresens du poil.

(fig. 6)

- Le rasage est plus efficace sur une peau sèche. Il est conseillé de se raser soit avant, soit quelques temps après avoir nettoyer votre visage.

  Votre peau pourrait avoir besoin de quelques utilisations pour s'habituer au système de rasage de cet appareil.

- Il est possible aussi de raser les cheveux courts à la base de la nuque.

- Eteignez le rasoir après utilisation et replacez le cache protecteur sur la tête de rasage afin d'éviter d'endommager les lames.

(fig.7)

- Ne pas utiliser le rasoir si les têtes de rasage sont abîmées, vous risqueriez de vous blesser.

Tondeuse

- Pour tailler les favoris et la moustache.

- Faites glisser vers le bas pour libérer la tondeuse.

(fig.8)

- Mettez en marche le rasoir pour faire fonctionner la tondeuse.

(fig.9)

- Veillez à éteindre la tondeuse après utilisation.

- Lubrifiez les dents de coupe avec une goutte d'huile de machine à coudre une fois tous les deux mois.

(fig.10)

Entretien

- Eteignez le rasoir avant de le nettoyer.
- Pour garantir des performances de rasage optimales, il est conseillé de nettoyer le rasoir régulièrement.
- Entretien du corps du rasoir :
    1. Nettoyez régulièrement le rasoir.
    2. Nettoyez le dessus de l'appareil avec la brossette fournie.
    3. Appuyez sur le bouton libérant la tête de rasage pour enlever celle-ci.

       (fig.11)
    4. Utilisez la brossette pour nettoyer le compartiment interne.

       (fig.12)
    5. Remettez la tête de rasage en place après entretien.
- Entretien de la tête de rasage :
    1. Nettoyez la tête de rasage tous les deux mois au minimum.
    2. Appuyez sur le bouton libérant la tête de rasage pour enlever celle-ci.

       (fig.11)
    3. Enlevez le support en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

       (fig.13)
    4. Faites glisser une à une les têtes hors du support. (attention : n'intervertissez pas les lames et les grilles, sinon les performances de rasage en seront affectées.)

       (fig.14)
    5. Nettoyez les lames à l'aide de la brossette.

       (fig.15)
    6. Nettoyez les grilles à l'aide de la brossette.

       (fig.16)
    7. Il est possible de nettoyer les têtes avec un liquide dégraissant (ex : alcool) si nécessaire. Si vous lubrifiez les têtes de rasage avec une goutte d'huile de machine à coudre après les avoir nettoyées, cela préviendra l'usure des têtes de rasage.

       (fig.17)
    8. Replacez les têtes de rasage sur l'unité de rasage puis l'ensemble de la tête de rasage sur le corps du rasoir.

Remplacement des têtes de rasage

- Remplacez les têtes de rasage tous les deux ans pour obtenir le meilleur effet de rasage.
- Les têtes de rasage endommagées ou abrasées pouvant être remplacées individuellement.

Environnement

- La batterie intégrée contient des substances nuisibles à l'environnement. Veillez à retirer la batterie avant de mettre le rasoir au rebut ou de le déposer dans un lieu assigné à cet effet.
- La batterie doit être retirée avant de jeter le rasoir. Veillez à éteindre et débrancher le rasoir de la prise murale avant d'enlever la batterie.

(fig.18)

- La batterie ne devrait pas être retirée tant qu'elle n'est pas complètement déchargée. Débranchez le cordon d'alimentation de la prise murale et aussi du rasoir. Laissez le rasoir en fonctionnement jusqu'à ce qu'il s'arrête. Ensuite, dévissez le compartiment batterie et ouvrez le rasoir.
- Enlevez la batterie.

(fig.19)

- Ne rebranchez jamais le rasoir après avoir enlevé la batterie.

Le symbole apposé sur ce produit indique qu'en Europe, les produits électriques ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers ordinaires car ils nuisent à l'environnement et peuvent être dangereux pour la santé. Il est de votre responsabilité de déposer votre appareil dans un site de recyclage dédié ou un service de collecte spécialisé en appareils électriques. Si vous ne trouvez pas de centre de collecte et de recyclage près de chez vous, veuillez contacter le magasin dans lequel vous avez achetez ce produit pour obtenir plus d'information.

Contenu :

Notice	1
Rasoir	1
Cordon d’alimentation	1
Housse de rangement	1
Brossette de nettoyage	1

Garantie commerciale

La garantie et le service après-vente sont valables uniquement dans le pays où le produit est commercialisé.

Si vous constatez un disfonctionnement dans l'année qui suit l'achat de votre appareil, contactez le point de vente vous ayant vendu le produit, à condition que vous ayez respecté le mode d'emploi et les instructions d'entretien, et que ce problème ne résulte donc pas d'une négligence ou d'un mauvais usage de l'appareil. La garantie ne couvre pas les pièces présentant des signes d'usure à l'utilisation. La garantie ne s'applique pas aux dommages résultant du transport, de chutes accidentelles ou de manipulations erronées.

Service

Si le produit ne fonctionne pas, lisez les instructions pour vérifier sa bonne utilisation. S'il ne fonctionne toujours pas, contactez en priorité votre point de vente. Seul un service après-vente agrée est autorisé à réparer le produit.

Sinon vous pouvez contacter la société Epilady Europe par mail :

Email : sav@epilady-europe.com

• Garantie légale

Indépendamment de cette garantie, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues au Code de la consommation et aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

• Article L. 211-4 du Code de la consommation : ”Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l’emballage, des instructions de montage ou de l’installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité“.

• Article L.211-5 du Code de la consommation : ”Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1 Etre propre à l’usage habituellement attendu d’un bien semblable et, le cas échéant : correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l’acheteur sous forme d’échantillon ou de modèle ; présenter les qualités qu’un acheteur peut légitimement attendre en égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l’étiquetage ;

2 Ou présenter les caractéristiques définies d’un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l’acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté“.

• Article L. 211-12 du Code de la consommation :”L’action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien“.

• Article 1641 du Code civil :”Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l’usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l’acheteur ne l’aurait pas acquise, ou n’en aurait donné qu’un moindre prix, s’il les avait connus“.

• Article 1648, alinéa 1 du Code civil : ”L’action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l’acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice“.